

Réunion technique 20 juin

présents Jean-Luc, Elisabeth B, Dominique, Monique, Marie-Hélène, Chantal M, Yolande, Véronique, Bernadette T, Elisabeth, Armelle, Juliette, Marie-France M, Rosemary, Annick E, Claire, Patrick A

Affiche à faire pour les horaires de juillet puis d'août: EB+MH, vu avec Rachel

Elisabeth met à l'accueil 2 documents : les consignes de l'été et la liste des fermetures des autres asso

Ajouter la liste des administrateurs de Domifa

Ajouter l'enregistrement du courrier en août lundi et jeudi

Permanences juridiques en juillet sauf le 5/7 & + le 5/8

Protection sociale reprise le 4 sept

Elisabeth appellera Christian.

Au mois d'août, penser à apporter un ordi portable pour ceux qui en ont.

Pour l'aide alimentaire : imprimer le document à partir de Domifa, puis compléter le document à l'ordinateur ou à la main, si besoin revoir le mode d'emploi du classeur rouge. On peut indiquer le nombre de personnes concernées sur la fiche & si on rajoute des noms au stylo, apposer dessus le tampon de l'asti.

Le secours populaire du Mont Coco souhaite qu'on les appelle quand on leur adresse quelqu'un.

Sur le site MH a mis les supports des formations d'Elise ds l'espace bénévoles, vie de l'asso

Vaccination le 5 juillet sauf Covid, Bernadette signale 8 inscrits, il reste 3 créneaux libres - cf cahier de messages.

Place aux assos le 7 septembre-Annick E, Elisabeth B, Elisabeth, Rosemary, Chantal M, Véronique, MH pourront être présentes. Il y aura un planning à l'accueil pour s'inscrire. Réfléchir à ce que l'on pourra proposer aux futurs nouveaux bénévoles, autre que le courrier, les cours ou passerelle – proposer de militer, communiquer... Lister ce qu'on aimerait faire & qu'on ne fait pas (s'inspirer des autres astis) groupe femmes...

Les commissions ont besoin d'aide, en particulier la commission communication et la commission politique qui travaille sur les sollicitations locales ou nationales.

Projet de groupe de réflexion à la rentrée pour rédiger un règlement intérieur MX -MOG-Michel pour la partie médiation.

Domiciliations

La convention d'« Un toit pour tous » avec l'état a été rompue (travaux sécurité pas faits), 500 personnes risquent d'être à la porte le 2 août.

Elise doit avoir au téléphone la chef de service du CCAS, LT et MH vont contacter M Le Gentil du CCAS et le directeur de la DDETS. A suivre.

Rappel, le CCAS n'a pas le droit de refuser de domicilier sans signifier son refus par écrit.

Inciter les réfugiés ou les bénéficiaires de la protection subsidiaire à se domicilier chez FAIR, car FAIR ne suit que les personnes domiciliées chez eux.

Rappel: lors 1er réexamen les personnes sont domiciliées à FTDA comme les demandeurs d'asile, pour les réexamens suivants c'est à l'ARCAL.

Sorties d'été, programme Passerelle en cours, tous les bénévoles peuvent y participer pour accompagner.